

Association Suisse de Footgolf

Swiss Footgolf Cup 2019

Coupe de Suisse en matchplay individuel



ASFG
Février 2019



Table des matières

Swiss Footgolf Cup – Matchplay en individuel	2
Règlement de la compétition « Swiss Footgolf Cup »	2
Le Match Play, définition.....	2
Format de la compétition	2
1) Phase de groupe	2
<i>Clôture de la phase de groupe</i>	3
Cas particuliers	3
En cas d'égalité	3
<i>En cas d'égalité après 18 trous :</i>	3
<i>En cas d'égalité au classement:</i>	3
Points distribués lors de chaque matchplay	3
2) Phase finale	4
En cas d'égalité après 18 trous :	4
Frais d'inscription et récompenses :	4
Transmission des résultats	4
=> Footgolf Lounge	4
Règlement de jeu	5
Règles internationales FIFG	5
Penalty putt	5



Swiss Footgolf Cup – Matchplay en individuel

Règlement de la compétition « Swiss Footgolf Cup »

Le Match Play, définition

Contrairement au stroke-play, qui a pour unité le coup, l'unité de score du match-play est le trou.

Un point peut être gagné à chaque trou.

Le joueur qui a le plus petit score sur un trou gagne un point.

Si les deux joueurs ont joué le même nombre de , alors le trou est considéré comme partagé, aucun point n'est distribué.

Une partie jouée en match-play n'oppose que deux adversaires.

Au début du jeu, les points sont à zéro.

Tous les matchs se jouent sur 18 trous.

NB : Afin de pouvoir prendre en compte le « hole average » à la fin de la phase de groupe, les matchs doivent tous être terminés (18 trous joués, peu importe le score).

Format de la compétition

Deux catégories :

Hommes (Seniors compris)

De 32 à 64 joueurs selon le nombre d'inscrits, puis, en fonction, le nombre de groupes et de joueurs par groupe seront déterminés. Deux joueurs par groupe seront qualifiés pour la phase finale à élimination directe (16^{ème} ou 8^{ème} de finale selon le nombre de groupe)

Entre 8 et 16 « têtes de série » seront désignées selon le classement du Swiss Footgolf Tour 2018, un tirage au sort aura lieu avec le reste des joueurs. Chaque joueur aura donc 3 ou 4 matchs minimum à jouer.

Femmes

2 groupes de 4 à 5 joueuses. Deux joueuses par groupe seront qualifiées pour les demi-finales tandis que les 3^{ème} et 4^{ème} s'opposeront pour un match de classement.

Les joueurs auront le choix de la date et du parcours ils doivent simplement respecter le délai et jouer 18 trous. Le joueur qui « recevra » aura la priorité sur le choix du parcours. Les matchs ne pourront pas avoir lieu pendant les manches de championnat (excepté durant le *Winter Trophy*)

1) Phase de groupe

Cette année, nous vous offrons la possibilité de jouer les matchplays des phases de groupe, seizième/huitième et quart lors de la reconnaissance d'une étape ou après la fin de celle-ci.

NB: *Il est évidemment toujours possible de se mettre d'accord pour jouer un matchplay lors d'un autre moment selon accord entre les 2 joueurs.*

Il est également possible de jouer un match lors de la reconnaissance d'un tournoi à l'étranger.



Occasions pour planifier ses matchplays :

- 16 mars:** Serves* (matin et/ou pendant le tournoi*)
- 24 mars:** Lausanne (pendant le tournoi*)
- 6 avril:** Locarno (matin)
- 28 avril:** Lausanne (matin)
- 30 mai:** Serves (matin)

*Dans le cadre du *Winter Trophy* et uniquement lors de ces 2 événements, il sera possible de jouer une rencontre de *matchplay* pendant la compétition sur 18 trous.

Clôture de la phase de groupe

Toutes les rencontres de la phase de groupe doivent être jouées jusqu'au **2 juin** 2019. A cette occasion, l'ASFG convoquera les joueurs ayant encore un ou plusieurs matchplays à jouer, le 2 juin à Lausanne. Le joueur absent perdra l'ensemble de ses matchplays (y compris ceux déjà joués).

Cas particuliers :

- En cas d'impossibilité s'accorder pour une date, veuillez nous contacter sur info@swissfootgolf.ch afin de trouver une solution
- Un joueur blessé et n'ayant pas joué tous ses matchplays, perdra l'ensemble de ses matchs par forfait (y compris ceux déjà joués).

En cas d'égalité

En cas d'égalité après 18 trous :

Les deux joueurs prennent un point et doivent procéder à un « *penalty putt* ». Le gagnant obtient un point supplémentaire.

En cas d'égalité au classement:

Si des joueurs terminent la phase de groupe avec le même total de points, ils seront départagés selon les critères suivants :

- 1) La confrontation directe.
- 2) Le «hole-average » (Nombre de trous gagnés – Nombre de trous perdus).
- 3) Le nombre de trous gagnés.
- 4) *Penalty putt* (si impossible à organiser dans les délais, critère 5)
- 5) Tirage au sort

Points distribués lors de chaque matchplay

- 3 points** seront octroyés par **match gagné**
- 2 points** en cas d'égalité après 18 trous pour **gagnant du *penalty putt***
- 1 point** en cas d'égalité après 18 trous pour le **perdant du *penalty putt***
- 0 point** en cas de **défaite**



2) Phase finale

16^{ÈME}, 8^{ÈME} & Quart de finale

4 août: La Caquerelle (après-midi)

Les **16^{ème}** et **8^{ème}** de finale devront être joués avant le 4 août

Le **quart de finale** devra être joué avant le 15 septembre

Demi-finales : Convocation le 21 ou 22 septembre, lieu précisé ultérieurement

Finale et la petite finale : Convocation le 19 octobre lors de la reconnaissance de la finale.
Plus d'informations à venir.

En cas d'égalité après 18 trous :

Les deux joueurs doivent procéder à un « *penalty putt* ». Le gagnant obtient sa qualification pour le tour suivant, le perdant étant définitivement éliminé de la compétition.

Frais d'inscription et récompenses :

Inscription : 10 EURO par joueur

Délaï :

Les joueurs ont jusqu'au 10 mars 2019 pour s'inscrire sur l'application « **Footgolf Lounge** ».

Prize Money :

Les 4 premiers se partageront entièrement les gains selon le barème suivant :

Top 4 payé : 1^{er} = 50%, 2^{ème} = 30%, 3^{ème} = 15 %, 4^{ème} 5%

Exemple :

Si 40 joueurs (400 CHF) : 1^{er} = 200 CHF, 2^{ème} = 120 CHF, 3^{ème} = 60 CHF, 4^{ème} = 20 CHF

NB : Il va de soi qu'en plus des frais d'inscriptions les joueurs devront s'acquitter du droit d'entrée des parcours (*greenfees*)

des résultats

=> **Footgolf Lounge**

⇒ Télécharger l'application dès maintenant :

IOS :

https://itunes.apple.com/pl/app/footgolf-lounge/id1443821985?mt=8&fbclid=IwAR1rTmSpGABStTqjE0dNruJS6yMWsTK_-uC6RXnmYX5cz3n3IZOxq-ktj28

Android :

https://play.google.com/store/apps/details?id=com.codeaddict.footgolf lounge&fbclid=IwAR2z_O6Bqmy_ZRTpZoyHw4AoSTJDRtuYNHwd_1QGm7Mog5UEdOb4MNUQIJ4



Transmission



Règlement de jeu

Règles internationales FIGG

Le Swiss Footgolf Tour applique le règlement FIGG 2018 : <http://www.fifg.org/rules.html>

Règles locales

Selon le parcours joué, des règles locales seront ajoutées et appliquées.

Penalty putt

Le joueur ayant gagné le dernier point distribué **choisit l'emplacement** depuis lequel sera joué le penalty putt (environ 10 mètres).

Un tirage au sort est effectué et le gagnant décide du joueur qui commence. Ensuite, **5 putts** sont effectués en alternance.

En cas d'égalité après les 5 putts, le principe de la *mort subite* s'applique jusqu'à qu'un vainqueur soit désigné.